



Nancy, vendredi 5 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02403**Modifiant l'avis n° FR/2024/02295**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Autres événements (Franchissement
du tunnel de Mauvages non autorisé)****Tunnel de Mauvages****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 21/03/2024 à 07:00**

- o Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest (sur le Bief de partage)
entre les pk 94,032 et pk 84,835

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que l'ouverture du tunnel de Mauvages est repoussée dans l'attente de la validation préfectorale. Un prochain avis à la batellerie précisera sa réouverture dès l'obtention de l'autorisation administrative.

Service(s) à contacter :

UTI CMRO (canal de la Marne au Rhin Ouest), 1, rue de l'Ormicée, BP 50523, 55012 BAR-LE-DUC CEDEX
Tél : 03 29 79 12 33 - Fax : 03 29 45 65 14

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint(e) au chef d'arrondissement

Signé

Nicolas TOQUARD